



CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

24 JUIN 2009

Saint-Pierre, le

Monsieur Jean-Pierre BERÇOT
Préfet de la Collectivité Territoriale de
Saint-Pierre et Miquelon

SAINT-PIERRE

Monsieur le Préfet,

Depuis près d'un mois, le groupe Cap sur l'Avenir alimente, ce qu'il convient de qualifier, un lynchage médiatique via internet, à l'encontre d'un candidat au mouvement des personnels à la Direction Territoriale de la Jeunesse et des Sports de Saint-Pierre et Miquelon.

La Députée Annick Girardin, elle-même, dans un courrier adressé à Madame Bachelot le 14 mai dernier, demande qu'un « deuxième tour d'appel à candidatures » soit organisé, (et pourquoi pas bientôt un troisième jusqu'à ce qu'un candidat trouve grâce à ses yeux), avec une plus large publicité au niveau local, mais aussi national.

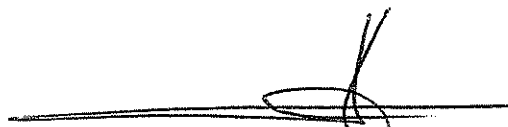
A partir du moment où un appel à candidature a été fait dans les formes prescrites, je comprends mal qu'Annick GIRARDIN réclame un second tour d'appel à candidatures au risque que ce poste échappe à un jeune local formé, remplissant les conditions d'accès à l'emploi en question.

Mis à part le fait qu'on est légitimement en droit de se demander les véritables raisons qui motivent le soudain intérêt de Madame Girardin sur le dossier des emplois publics à Saint-Pierre et Miquelon, et plus particulièrement à La Direction de la Jeunesse et des Sports, il me semble nécessaire de rappeler que la mise en place d'un Observatoire de la Fonction publique dans l'Archipel a toujours eu pour objectif de faciliter l'accès et la promotion des Saint-Pierrais et Miquelonnais aux postes de fonctionnaires.

Aussi, toute remise en cause de la procédure en cours qui aboutirait à une ouverture nationale de ce poste au mépris des intérêts que nous défendons au sein de l'Observatoire ne pourrait que susciter un vif mécontentement dans une population qui attend de TOUS ses élus vigilance et efficacité s'agissant des emplois dans la fonction publique à Saint-Pierre et Miquelon.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le Président,


 Stéphane ARTANO

